



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

erdp s1a## Prqwdfw## IDT

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP N° 21-20984**

Lundi 15 Février 2021

Date d'envoi au service éditeur : 15/02/2021

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 17

Annonce No 21-20984

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Eau 17.

Correspondant : kelly Raynaud, 131 Cours Genêt CS 50517 17119 Saintes Cedex, tél. : 05-46-92-38-99, courriel : kelly.raynaud@eau17.fr adresse internet : <http://www.eau17.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : renouvellement du réseau d'eau potable le long de la route départementale n°728 dans le cadre de l'extension de la carrière GCM - commune de Saint Sornin.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 41110000.

Caractéristiques principales :

- Fourniture et pose de 1 020 ml de canalisation en fonte DN 200 mm ;
- réalisation de deux fonçages en diamètre 400 mm avec mise en place de fourreau Acier;
- réalisation de 2 raccords sur canalisation en Amiante ciment diam. 175 mm (en sous-section 4 pour la canalisation en amiante-ciment existante).

Le maître d'ouvrage, ou son mandataire, pourra recourir aux marchés de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires dans la limite de 40 000,00 euros (H.T.) (article R2122.7 du code de la Commande Publique).

Dans le cas de la variante, la comparaison et le classement des offres s'effectue en 2 temps :

- 1^{er} temps : comparaison séparée des offres en solution de base d'une part et des offres variantes d'autre part,
- 2^e temps : comparaison entre la meilleure solution de base et la meilleure variante.

L'Offre retenue est celle qui obtient la meilleure note de l'ensemble des offres, conformes à la solution de base ou variantes

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 17 mai 2021.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de 5% du montant des travaux (T.T.C.) ; cette retenue peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : règlement par mandat administratif, délai de paiement de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera attribué :

- soit à une entreprise unique avec sous-traitance éventuelle,
- soit à des entrepreneurs groupés avec sous-traitance éventuelle

Les candidats ne peuvent présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : ne seront pas admises :

- les candidatures non recevables en application du Code de la Commande Publique,
- les candidatures qui présentent des garanties techniques ou financières insuffisantes

Le candidat devra être habilité pour la réalisation de travaux soumis à la réglementation amiante ou, à défaut, indiquer le sous-traitant qui interviendra pour ces prestations, pour lequel il fournira les attestations correspondantes.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : habilitation amiante (sous-section 4).

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : le candidat devra fournir les éléments attestant de son habilitation/sa certification à intervenir sur les chantiers soumis à la réglementation amiante (sous-section 4) ou indiquer le sous-traitant qui interviendra pour ces prestations, pour lequel il fournira les mêmes attestations.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : le candidat devra fournir les éléments attestant de son habilitation/ sa certification à intervenir sur les chantiers soumis à la réglementation amiante (sous-section 4) ou indiquer le sous-traitant qui interviendra pour ces prestations, pour lequel il fournira les mêmes attestations. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 17 mars 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site Internet d'eau 17, www.eau17.fr, via la plateforme " marchés sécurisés " (www.marches-securises.fr).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidatures et offres devront être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Eau 17.

Correspondant : Kelly Raynaud, 131 cours Genêt CS 50517, 17119 Saintes Cedex, , tél. : 05-46-92-38-99, , courriel : kelly.raynaud@eau17.fr, adresse internet : <http://www.eau17.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF 15 rue Blossac 86000 Poitiers.

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable.

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACT-SANS-ENG**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 25170181900012

Libellé de la facture : EAU 17 Budget eau potable 131 Cours Genêt CS 50517 17119 Saintes Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 17 mars 2021

Objet de l'avis : Renouvellement du réseau d'eau potable le long de la route départementale n°728 dans le cadre de l'extension de la carrière gcm - commune de Saint-Sornin

Nom de l'organisme : Eau 17

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

